

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du CTREQ

Date : Mercredi 7 octobre 2020
Heure : 13 h 30
Lieu : Via Zoom

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2019 ;
4. Points pour approbation :
 - 4.1. États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 ;
 - 4.2. Élection des administrateurs ;
 - 4.3. Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants ;
5. Présentation du bilan de l'année 2019-2020 — présentation par des membres de l'équipe ;
6. Actions à venir ;
7. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30 par Claudia Ruel, directrice des communications du CTREQ, qui souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents virtuellement pour l'assemblée. Elle fait un survol du plan de l'après-midi et mentionne aux participants qu'ils sont tous en mode webinaire, ce qui empêche l'accès au micro et à la caméra. Elle évoque toutefois les différentes possibilités qui s'offrent à eux pour interagir et poser des questions. Si des questions demeurent en suspens lors de l'assemblée, les membres de l'équipe du CTREQ veilleront à faire un suivi par courriel avec les personnes concernées. Mme Ruel cède la parole à Linda St-Pierre, présidente-directrice générale du CTREQ, de même qu'à Sylvie Théberge, présidente du conseil d'administration du CTREQ.

Mme St-Pierre souhaite la bienvenue à tous. Elle spécifie qu'en conformité avec les règlements généraux du CTREQ, l'assemblée sera présidée par Sylvie Théberge, présidente du conseil d'administration du CTREQ. Mme St-Pierre agira quant à elle à titre de secrétaire d'assemblée, avec la collaboration de la direction des communications du CTREQ. Seuls les membres actifs du CTREQ, soit les administrateurs du conseil d'administration, peuvent proposer, appuyer et voter à la présente assemblée, comme prévu aux règlements pour l'assurance du respect des engagements envers les partenaires financiers dans la réalisation du plan stratégique. Mme Théberge remercie à son tour les gens de l'assistance pour leur présence dans un contexte aussi particulier.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre, qui est adopté tel quel, sur proposition de Lynn Lapostolle, appuyée par Marie-Andrée Vézina.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2019 est approuvé, tel que présenté, sur proposition de Sylvie Barma, appuyée par Isabelle Tremblay-Chevalier.

4. Points pour approbation

4.1 Approbation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Les *États financiers du CTREQ — Exercice terminé le 30 juin 2020* ont été présentés aux membres du conseil d'administration lors de la réunion du 29 septembre 2020 par la firme comptable Lemieux Nolet.

La présidente-directrice générale du CTREQ mentionne que l'année 2019-2020 s'est terminée avec un bilan financier positif. Les membres du CA ont d'ailleurs fourni une recommandation d'approbation des états financiers vérifiés. Elle rappelle brièvement les règles de financement du MEI, bailleur de fonds principal du CTREQ. Le CTREQ doit assurer 20 % du financement de son fonctionnement et l'autofinancement de ses projets.

Le montant obtenu de partenaires et de subventions pour des projets au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2020 est de 1 374 633 dollars. La diminution par rapport à 2018-2019 s'explique par le fait que trois activités d'importance ont eu lieu l'année précédente, ce qui ne peut être répété annuellement, et que certains projets ont été également complétés ou passablement avancés. Un montant de 378 477 \$ a été reporté et est dédié à la réalisation de certains projets toujours en cours. Le CTREQ a terminé l'exercice financier de 2019-2020 avec un excédent des produits sur les charges de 78 487 dollars. Cet excédent provient entre autres de ventes d'outils, de frais de gestion et de certains soldes de projets. Évidemment, le CTREQ doit prévoir des réserves suffisantes

pour la poursuite de ses activités et de ses engagements. Ce montant pouvant varier selon les années, la prudence demeure le mot d'ordre.

M^{me} Linda St-Pierre invite les membres présents à l'assemblée à communiquer avec le personnel du CTREQ pour toute question supplémentaire.

Résolution : Approbation des états financiers et du rapport du vérificateur de comptes pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

Considérant que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, la firme Lemieux Nolet inc., pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2020, ont été remis aux membres ;

Considérant que la lettre certifiant l'indépendance de l'auditeur en date du 29 septembre 2020 a aussi été remise aux membres ;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration à sa réunion du 29 septembre 2020 ;

Sur proposition de Carl Ouellet, appuyée par Hervé Charbonneau :

Il est résolu d'approuver les états financiers vérifiés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2020.

4.2 Élection des administrateurs

La présidente de l'assemblée générale rappelle qu'au cours de 2019-2020, le conseil d'administration a accueilli cinq nouveaux membres et deux nouvelles observatrices. Mme Théberge les remercie pour leur contribution, en plus d'exprimer également sa plus sincère reconnaissance à tous les autres membres du CA. Elle souligne le travail précieux de Mme Lynn Lapostolle, vice-présidente du CA, et de Mme Isabelle Tremblay-Chevalier, secrétaire-trésorière.

Un poste au CA est actuellement vacant. Toutefois, compte tenu des changements et du contexte particulier, il a été convenu d'attendre avant de combler le siège auparavant occupé par M. Alain Grenier.

Mme Théberge rappelle que les mandats sont généralement d'une durée de deux ans et qu'il y a possibilité de renouvellement. Elle affirme également que quelques administrateurs ont un mandat arrivant à échéance et procède à la lecture de la résolution à cet effet.

Résolution : Élection des administrateurs

Considérant que les mandats des administrateurs qui viennent à échéance cette année sont les mandats respectifs de Caroline Dupré, Lynn Lapostolle, Carole Lavallée, Louise Poissant, Linda St-Pierre et Sylvie Théberge ;

Considérant que Caroline Dupré, Lynn Lapostolle, Carole Lavallée, Louise Poissant, Linda St-Pierre et Sylvie Théberge renouvellent leur mandat ;

Sur proposition de Isabelle Tremblay-Chevalier, appuyée par Nathalie Léger :

Il est unanimement résolu que les personnes suivantes, qui acceptent, soient élues administratrices pour un mandat de deux ans.

4.3 Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Les actes posés ainsi que les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ au cours de la dernière année doivent être ratifiés. On présente la résolution préparée à cet effet.

Résolution : Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Considérant que les administrateurs et les dirigeants du CTREQ ont posé plusieurs actes et pris plusieurs décisions à titre d'administrateurs et de dirigeants du CTREQ au cours de leur mandat depuis la dernière assemblée générale annuelle ;

Sur proposition de Sylvie Barma, appuyée par Marie-Andrée Vézina :

Il est résolu de ratifier les actes posés et les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ depuis la dernière assemblée générale annuelle.

5. Présentation du bilan de l'année 2019-2020 — présentation par des membres de l'équipe ;

Mme Linda St-Pierre mentionne que le rapport annuel est disponible en ligne et invite l'assemblée à le consulter. Elle remercie l'équipe pour tous les efforts consentis et le travail réalisé en 2019-2020.

Claudia Ruel, directrice des communications, débute la présentation de projets en mentionnant la collaboration du CTREQ avec deux instances régionales de concertation en persévérance scolaire, soit l'[IRC de la Capitale-Nationale](#) (IRC-CN) et PRECA. Elle cède la parole à Maude Nadeau, conseillère en transfert et en innovation en réussite éducative au CTREQ qui a collaboré avec le comité stratégique de l'IRC-CN dans la mise en œuvre du plan d'action de cette instance. Un travail avec cinq chercheuses a permis de créer des infographies et des articles de vulgarisation sur la littératie et les transitions scolaires. Mme Nadeau invite les gens à les consulter dans la section « Boîte à outils » située sur le site Web de l'IRC-CN. Par ailleurs, elle évoque deux nouveautés de l'IRC-CN de l'année 2019-2020, soit la diffusion d'une infolettre mensuelle, de même qu'une présence régulière sur Facebook. Puis, la conseillère en transfert et en innovation rappelle que le CTREQ a également collaboré avec PRECA afin de soutenir sa réflexion et celle de ses partenaires intersectoriels autour des effets de leurs actions et des processus de transfert à mettre en place pour atteindre l'effet escompté.

Maryliz Racine, responsable du [Réseau d'information pour la réussite éducative \(RIRE\)](#), poursuit en précisant qu'au début de 2019-2020, le CTREQ a été mandaté par le ministère de l'Éducation afin de mettre en valeur les recherches qu'il a financées en partenariat avec le Fonds de recherche — Volet société et culture. Elle évoque que dans les bulletins « Objectif, persévérance et réussite » sont présentés des synthèses de connaissances ainsi que des résultats de recherche-action, de même que d'autres types de recherches. La plus-value de ces bulletins repose sur le fait qu'ils offrent aux acteurs de l'éducation du contenu dans un format accessible. Mme Racine annonce que le bulletin de l'automne 2020 sera bientôt disponible et invite l'audience à consulter les éditions précédentes.

Isabelle Pontbriand, conseillère en transfert et innovation en réussite éducative, prend la parole à son tour. Depuis 2015, le CTREQ est engagé dans le projet [CAR : collaborer, apprendre, réussir](#), lequel est de nature systémique. Mme Pontbriand rappelle que le projet se déploie en trois paliers distincts, soit les communautés de pratique interrégionales avec des directions générales de centres de services scolaires, les communautés de pratique avec les directions d'établissement au sein de ces mêmes centres de services ainsi que les communautés d'apprentissage professionnelles ou des équipes collaboratives dans les écoles pilotées par les directions. Par ailleurs, il importe de comprendre que le projet CAR est en constante évolution et s'adapte au gré de la pandémie. Bien que certaines collaborations soient reportées en raison du contexte actuel, des CAP dans des équipes-écoles sont très actives.

Amélie Roy, conseillère en transfert et innovation en réussite éducative, qui collabore activement avec l'équipe de [Jeunes musiciens du monde \(JMM\)](#), présente une rétrospective des activités déployées dans le cadre de ce projet depuis 2015. D'abord, Mme Roy précise que la collaboration entre le CTREQ et JMM vise à systématiser et à documenter l'approche musicosociale de JMM et que ce projet favorise le développement socioémotionnel d'enfants et d'adolescents issus de milieux à risque par le déploiement d'activités musicales offertes gratuitement. Mme Roy ajoute que, par souci d'améliorer de façon continue la qualité, la cohérence et l'efficacité

des actions de l'organisme dans une perspective de pérennité, la direction de JMM a jugé qu'il était indispensable de se doter d'un cadre de référence. Elle indique que le projet comprend deux volets principaux, soit l'élaboration du cadre de référence et l'expérimentation de ce même cadre dans un but de bonification et d'appropriation par les membres de l'équipe. Elle énumère quelques-unes des actions réalisées pour les deux volets respectifs entre 2015 et 2020. Grâce à la réalisation du projet Jeunes musiciens du monde, la direction de l'organisme envisage désormais de nouveaux développements tels que la création de partenariats avec des établissements scolaires, de même que l'expansion de son offre de service en région. Elle rappelle qu'aura bientôt lieu le lancement officiel de l'approche musicosociale JMM lors duquel le fruit du projet sera présenté publiquement. Des précisions sur l'événement sont à venir.

Julie Goulet-Kennedy, conseillère en transfert et innovation en réussite éducative, poursuit avec la présentation de trois projets qu'elle chapeaute. D'abord, elle fait mention de la collaboration entre Humavov.IS, Boscoville et le CTREQ qui a donné lieu à une gamme complète d'outils (guide, plans d'apprentissage, affiches, feuilles de suivi, etc.) pour accompagner les écoles voulant mettre en place le programme [Soutien aux comportements positifs \(SCP\)](#), lequel prévoit l'enseignement explicite aux jeunes de comportements à adopter en contexte scolaire. Un second projet a été réalisé de concert avec le Centre de services scolaire de Rivière-du-Nord. Lors de l'élaboration de leur plan d'engagement vers la réussite, une des priorités identifiées était de favoriser le développement du plein potentiel des élèves par l'actualisation de leur profil de sortie. Cela signifie qu'il y a eu une analyse des défis du 21^e siècle pour les élèves. À cet effet, six chantiers de travail, mobilisant une grande diversité de partenaires, ont été mis en place selon six composantes. Enfin, le dernier projet présenté est le [Fab-Lab Onaki](#). Le CTREQ rédige actuellement un guide ayant pour objectif de sensibiliser le lectorat à la pertinence de ce projet et à son caractère unique. Il importe de savoir qu'un Fab-Lab se veut un espace où est offert un accès ouvert à une multitude d'outils numériques (p. ex. : imprimante 3D, ordinateur, etc.). La philosophie derrière les Fab-Lab est la suivante : « le savoir n'a pas de frontières et devrait être partageable ». Le Centre d'innovation des premiers peuples, installé à Gatineau, a déployé le premier Fab-Lab au Canada adapté aux jeunes autochtones, soit le Onaki (signifie racine). Ce projet conjugue donc les côtés technologique et culturel, car les jeunes se projettent dans l'avenir en reconnectant avec leurs racines. Le CTREQ rédige actuellement un guide ayant pour objectif de sensibiliser le lectorat à la pertinence de ce projet et à son ton unique.

Mme Ruel remercie les conseillères et rappelle qu'il ne s'agit que d'un aperçu des nombreux projets auxquels le CTREQ a collaboré en 2019-2020. Elle cède la parole à Mme St-Pierre.

6. Actions à venir

La présidente-directrice générale remercie tous les autres membres de l'équipe du CTREQ qui ont soutenu le travail des conseillères de même que les collaborateurs et les partenaires. Elle mentionne que les divers projets et activités à venir sont liés aux trois orientations soit la synergie entre les acteurs, l'évolution des pratiques avec le souci de soutenir et de renforcer la capacité d'agir des milieux de même que la mise en valeur de l'expertise.

Elle évoque qu'en lien avec l'orientation « Accroître la synergie », les gens présents à l'assemblée auront l'occasion de réfléchir sur la base de l'énoncé « Ce qui est vrai aujourd'hui pourrait être faux demain » lors de l'activité spéciale qui suivra. Elle affirme également qu'il y aura une éventuelle collaboration avec Sylvie Barma, directrice du CRIRES, pour l'organisation de moments d'échange sur l'utilisation de la programmation en éducation.

Du côté de l'évolution des pratiques, il est prévu de poursuivre la réponse à des appels de projets et le développement d'outils conjointement avec des partenaires. À titre d'exemple, il y aura une collaboration avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et MooZoom en lien avec la mise en œuvre de conditions efficaces pour le développement des habiletés socioémotionnelles. Quant à l'accompagnement, quelques projets sont en cours. Comme mentionné par Isabelle Pontbriand, les actions dans le cadre du projet CAR se poursuivent.

En ce qui a trait à la mise en valeur de l'expertise, la structuration de partenariats de diffusion par le RIRE sera consolidée. Aussi, avec le plan de développement, il est prévu de réaliser une refonte du site Web du RIRE et du CTREQ.

Mme St-Pierre invite les gens présents à l'assemblée générale à suivre le CTREQ par le biais de son infolettre, de ses médias sociaux et du RIRE. La présidente-directrice générale salue le soutien à l'innovation du ministère de l'Économie et de l'Innovation, de même que le soutien à certains projets du ministère de l'Éducation. Elle remercie également tous les partenaires financiers.

7. Clôture de la séance

M^{me} Linda St-Pierre termine en remerciant le conseil d'administration et ses membres, les partenaires, les collaborateurs et les chercheurs ainsi que la présidente, Sylvie Théberge. La présidente remercie à son tour tous les membres de l'équipe du CTREQ, Linda St-Pierre et les participants de l'assemblée. Elle lève la séance à 14 h 24.

Activité spéciale

L'assemblée générale annuelle a été suivie d'un panel. Les panélistes, issus à la fois de la recherche et du terrain, ont abordé les nouvelles réalités du domaine de l'éducation résultant des événements des derniers mois. D'ailleurs, la phrase du Dr Arruda « Ce qui est vrai aujourd'hui pourrait être faux demain » a été le point d'ancrage pour les réflexions et les discussions.

Malgré le fait que la COVID-19 ait été évoquée, l'intention avec le panel était de cibler des éléments positifs et de faire ressortir les gains et les avancées en éducation ayant jailli de cette crise sans précédent. Quels apprentissages a-t-on faits depuis le début de la pandémie? Est-ce que certaines pratiques ont été modifiées positivement? Cette situation apporte-t-elle seulement du négatif? C'est dans cette foulée de questionnements que les panélistes ont tenté de partager leur perception vis-à-vis la situation hors du commun.

Sylvie Théberge
Présidente